FONDATION
croix-rouge française
Pour la recherche humanitaire et sociale

BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2021

« Vagues de chaleur : comprendre les perceptions du risque pour réduire les impacts sanitaires »

Fondation Croix-Rouge française – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34| contact@fondation-croix-rouge.fr

Présentation

Au cœur des activités de la **Fondation Croix-Rouge française**, une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

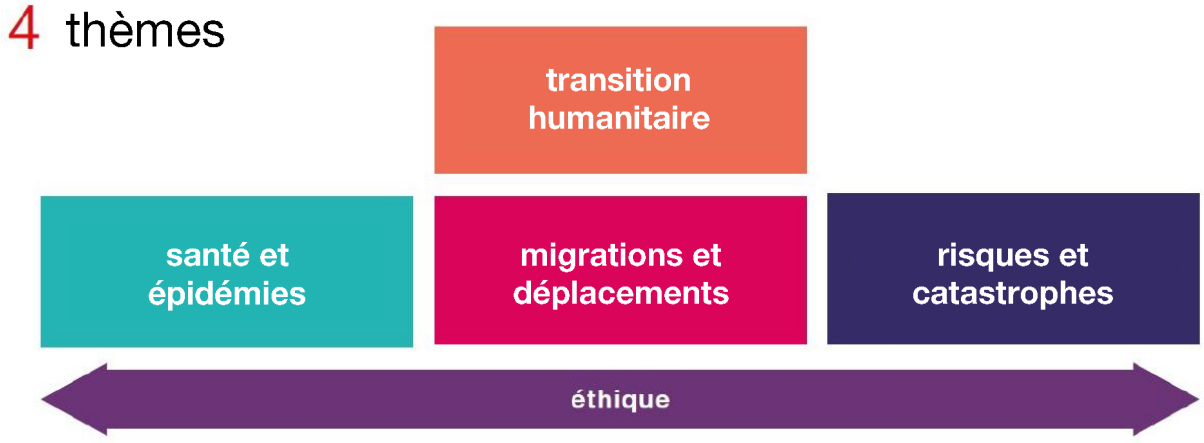

Appel « Vagues de chaleur : comprendre les perceptions du risque pour réduire les impacts sanitaires »

Organisation de recherche dédiée à l'action humanitaire et sociale, la Fondation Croix-Rouge française porte la volonté de la Croix-Rouge française de s'engager dans un effort d'analyse des souffrances et des manières d'y répondre, d'anticipation des besoins des populations vulnérables en France et dans les pays en développement, et d'accompagnement de nouveaux modèles opérationnels, de formation et renforcement des capacités. A ce titre, la Fondation Croix-Rouge française a décidé de lancer un appel à candidatures pour **une bourse de recherche postdoctorale individuelle** de **12 mois** sur la perception des risques associés aux vagues de chaleur en milieu urbain.

Cet appel, et la recherche qui sera réalisée à sa suite, entrent dans le cadre d'un programme de recherche collectif international du RC3 (*Red Cross Red Crescent Research Consortium*) sur les vagues de chaleur.

Le RC3 est un consortium de recherche du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge (CRCR), au sein duquel de nombreuses initiatives scientifiques se développent sur des thématiques spécifiques, avec un large spectre de méthodologies, de zones géographiques et d'expertises. Le RC3 vise à rassembler les centres et les talents de recherche du Mouvement CRCR, sur tous les continents, pour mieux accompagner les actions et changements nécessaires du secteur humanitaire et des « sociétés nationales »[1] de concert avec la science et le secteur académique. En coordination avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le consortium regroupe aujourd'hui 19 centres de recherche ou d'expertise du Mouvement, avec pour objectif de mieux présenter l'offre scientifique des centres, mieux la connecter aux pratiques et au changement, et contribuer au développement de la culture de la recherche au sein du Mouvement.

Le programme de recherche collectif international du RC3 sur les vagues de chaleur est une initiative scientifique visant à améliorer l'action humanitaire face à un risque en augmentation rapide, par la mise en évidence de l'ampleur des risques, mais surtout l'identification des besoins des personnes les plus vulnérables et la proposition de solutions pour renforcer leur résilience face à la hausse des températures. Il sera mis en œuvre dans au moins dix pays jusqu'en 2023.

[1] Les Sociétés nationales constituent l'ossature du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ensemble, elles forment un réseau unique qui assure la mise en œuvre de la mission humanitaire, des objectifs et des Principes fondamentaux du Mouvement au niveau local. On dénombre aujourd'hui 192 pays dotés d'une Société nationale de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Chacune de ces 192 Sociétés nationales est une organisation humanitaire indépendante, impartiale et neutre.

Thématique et zone géographique de recherche

Depuis le début du XXe siècle, la température moyenne à la surface du globe a augmenté de 0,74 °C, avec une nette accélération depuis 1976, atteignant 0,19 °C par décennie[2]. On a même enregistré une hausse de 0,27 °C dans l'hémisphère sud et 0,53 °C dans l'hémisphère nord entre 1997 et 2006[3], par rapport à la normale calculée pour 1961-1990 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son rapport de 2014[4], le pire scénario conduit à un réchauffement climatique de 4,8 °C en 2100, et les prévisions risquent d'être encore plus pessimistes dans le prochain rapport de 2021-2022.

Les vagues de chaleur sont une des conséquences graves de ces bouleversements climatiques à l'échelle mondiale, où on observe une augmentation de leur fréquence, durée et intensité. Selon le Lancet Countdown[5], la vulnérabilité aux chaleurs extrêmes n'a cessé de croître dans toutes les régions, avec 125 millions de personnes exposées aux vagues de chaleur de plus en 2016 par rapport à 2000. En Australie, par exemple, plus de 200 records de chaleur ont été enregistrés[6] sur les années 2018 et 2019. Cette tendance va se poursuivre au XXIe siècle. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population mondiale fait face à des pics de chaleurs pendant au moins 20 jours par an. D'ici 2100, cette proportion pourrait atteindre 48 %, dans le meilleur des cas qui impliquerait une réduction drastique des émissions des gaz à effet de serre, et 74 % dans le pire des scenarios[7], c'est-à-dire si rien n'est fait pour limiter le réchauffement climatique. En France, Météo France estime qu'il y aura deux fois plus de vagues de chaleur en 2050, et qu'en 2100 ces épisodes seront plus longs, plus extrêmes et sur une période plus large[8].

Il n'existe pas de définition universelle des vagues de chaleur, mais l'OMM les caractérise par une période de temps inhabituellement chaud (température moyenne, maximale, minimale et quotidienne) dans une région donnée, persistant pendant au moins trois jours consécutifs pendant la période chaude de l'année, avec des conditions thermiques qui dépassent certains seuils, en se basant sur les caractéristiques climatologiques locales.

Des conséquences sanitaires importantes

---

[2] Ministère de la transition écologique, « Changement climatique : causes, effets et enjeux », publié le 14 septembre 2018.

[3] GIEC, *Changements climatiques 2007* https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2020/02/ar4-wg1-sum-vol-fr.pdf

[4] GIEC, *Changements climatiques 2014. Rapport de synthèse* https://archive.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/SYR_AR5_FINAL_full_fr.pdf

[5] Nick Watts and al., *The Lancet Countdown on health and climate change: from 25 years of inaction to a global transformation for public health*, The Lancet, 30 octobre 2017. *DOI: http://dx.doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32464-9*

[6] Will Steffen, Annika Dean, Martin Rice et Greg Mullins, *The Angriest Summer*, The Climate Council of Australia, 2019.

[7] Camilo Mora *et al.*, "Global risk of deadly heat" *in Nature*, 19 juin 2017.

[8] Météo France, « Changement climatique : des canicules deux fois plus fréquentes d'ici 2050 », 24/06/2020 http://www.meteofrance.fr/actualites/74317979-changement-climatique-des-canicules-deux-fois-plus-frequentes-d-ici-2050

Les vagues de chaleur ont des impacts sur toutes les dimensions de la vie des populations, y compris des impacts socio-économiques, par l'affaiblissement de la productivité du travail ou encore la perturbation des infrastructures et des moyens de subsistance (interruption de l'alimentation, de l'eau et des transports, risque d'incendie, etc.). Ces épisodes ont aussi, surtout, des impacts directs et indirects conséquents sur la santé des personnes. Elles influent sur leur santé physique, mentale, ainsi que sur les systèmes de santé.

Des périodes prolongées de températures diurnes et nocturnes élevées créent un stress physiologique cumulatif sur le corps humain, qui se manifeste de multiples façons (par des éruptions cutanées, des crampes, des "coups de chaleur", des insolations, la déshydratation…), et qui exacerbe les principales causes de décès, y compris les maladies respiratoires, cardiovasculaires, certaines formes de diabète (le diabète sucré), les maladies rénales, les accidents vasculaires cérébraux, ainsi que les maladies vectorielles et infectieuses (dengue, paludisme, maladies gastro-intestinales, légionelloses, etc.). Ces dernières sont dues à la recrudescence, par l'augmentation des températures et le réchauffement de certaines régions, d'insectes ou d'animaux vecteurs de ces maladies (moustiques, phlébotomes, tiques, rongeurs) ou de conditions environnementales facilitant la contamination (points d'eau insalubres, etc.). Les allergies sont aussi plus importantes en raison notamment de la multiplication des pollens et de la prolifération d'insectes urticants. Les accidents en période de grande chaleur sont également plus fréquents, tels que les noyades, les incendies ou les accidents de voiture dus aux infrastructures défaillantes (la fonte de la chaussée, par exemple).

En conséquence, les vagues de chaleur déclenchent souvent des urgences de santé publique et entraînent une surmortalité. A titre d'exemple, l'excès de mortalité au cours de l'été 2003 a dépassé le chiffre de 70 000 morts en Europe[9]. On estime à +2% à 5% l'augmentation du nombre de morts par degré Celsius de température supplémentaire[10].

Par ailleurs, la santé mentale des êtres humains est elle aussi affectée par les épisodes de chaleur intense. Des liens ont ainsi été établis entre la hausse des températures, lors de vagues de chaleur, et l'augmentation du taux de suicides, mais aussi celle du nombre de consultations pour troubles psychologiques et mentaux[11].

Enfin, c'est le système de santé lui-même qui peut faillir pendant les vagues de chaleur et ne plus assurer l'ensemble des services envers la population (augmentation des appels aux ambulances et temps de réponse ralentis, augmentation du nombre d'hospitalisation, etc.), que ce soit en raison de coupures d'électricité, d'approvisionnement en eau, ou lié au fait que les transports d'urgence sont engorgés.

---

[9] INSERM, communiqué de presse du 22 mars 2007.
[10] World Weather Attribution, Human contribution to record-breaking June 2019 heatwave in France, 02/07/2019 https://www.worldweatherattribution.org/wp-content/uploads/WWA-Science_France_heat_June_2019.pdf
[11] J. Mullins et C. White, *Temperature, Climate Change, and Mental Health: Evidence from the Spectrum of Mental Health Outcomes*, San Luis Obispo, California Polytechnic State University, 2018.

Une plus grande vulnérabilité en milieu urbain

Ce phénomène météorologique extrême est amplifié dans certains contextes, notamment en milieu urbain. Le taux d'humidité, la présence de canyons urbains provoqués par l'encaissement entre les bâtiments, les déserts urbains liés à l'absence de végétation, les sources de chaleur diffuses supplémentaires (densité de la population, voitures, goudron, climatiseurs, etc.) et les brumes dues à la pollution – le fameux "smog" – contribuent à renforcer et multiplier les effets des vagues de chaleur. C'est ce qu'on appelle l'effet des "îlots de chaleur urbains"[12], qui conduisent à des températures plus élevées dans les centres urbains plutôt que dans les campagnes environnantes. L'urbanisation mondiale croissante renforce ces effets et les multiplient. De 751 millions en 1050, la population urbaine a grimpé jusqu'à 4,2 milliards en 2018 et le département de affaires économiques et sociales des Nations Unies affirme qu'en 2050, 7 personnes sur 10 vivront en ville[13].

Aussi, certaines populations sont plus vulnérables que d'autres au stress physiologique, à une maladie exacerbée et à un risque accru de décès par exposition à une chaleur excessive. Les personnes âgées[14], les nourrissons et enfants en bas âge, les femmes enceintes, les travailleurs manuels et extérieurs, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes sans domicile ou habitant dans des logements précaires[15] et les personnes en situation d'isolement social ou qui manquent d'accès aux infrastructures et services de base sont plus sujettes aux maladies liées à la chaleur voire à la mort.

Des effets graves mais nettement évitables

Certaines métropoles commencent à se préparer pour répondre aux besoins actuels et à venir, mais nombre d'entre elles ne sont pas toujours bien préparés à ces vagues de chaleur, et la prise de conscience des risques sanitaires posés par une exposition prolongée à des températures élevées reste insuffisante. Or il est devenu impératif pour les Etats et les professionnels de santé d'ajuster leur planification et leurs interventions pour tenir compte de l'augmentation des températures et des vagues de chaleur. Le GIEC, dans un rapport spécial, mentionne que l'absence de mise en place de stratégies d'adaptation dans plusieurs régions du monde aura de plus en

---

[12] L'expression « îlot de chaleur urbain » (ICU) fait référence à un phénomène d'élévation de température localisée en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines. Ces îlots thermiques sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines et l'urbanisme.

[13] ONU Info, « 2,5 milliards de personnes de plus habiteront dans les villes d'ici 2050 », 16 mai 2018 https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/2018-world-urbanization-prospects.html

[14] En 2017, plus de 157 millions de personnes vulnérables âgées de plus de 65 ans ont été exposées dans le monde à des vagues de chaleur. Nick Watts and al., *The 2018 report of the* Lancet *Countdown on health and climate change: shaping the health of nations for centuries to come*, Volume 392, Issue 10163, 8–14 December 2018, Pages 2479-2514.

[15] Une étude du ministère de la Santé français datant de 2003 indique que, parmi les personnes décédées transférées à l'institut médico-légal pendant l'épisode caniculaire de 2003, 41 % vivaient dans une pièce unique, 36 % dans des "chambres de bonnes". Santé publique France, *Les enjeux sanitaires du changement climatique en milieu urbain*, Colloque « Science et société - pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques », 23 juin 2017.

plus d'impact significatifs sur les communautés ayant les plus faibles capacités d'adaptation[16].

Pourtant, il est frappant de constater que plus de 5 milliards de personnes vivent dans des régions où la chaleur extrême est prévisible sur un temps donné[17]. Aussi, des solutions pratiques, simples, réalisables et souvent peu coûteuses aux effets négatifs de la chaleur sur la santé – prévisibles et largement évitables – existent et peuvent sauver des vies. Il s'agit avant tout d'anticiper, de diffuser l'information et les bonnes pratiques et de protéger.

L'anticipation se traduit par l'adoption de stratégies pour réduire l'impact des vagues de chaleur et améliorer la qualité de l'air. A cet effet, le Centre du Climat de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge[18] met à disposition des villes un guide spécifique concernant les vagues de chaleur[19]. La réduction des vulnérabilités en amont des crises, par le recensement des publics à risque, le renforcement du lien social pour une solidarité accrue et une communication plus efficace, ou encore l'isolation des habitations y contribuent également. La généralisation des solutions vertes dans les villes[20], la mise en place d'îlots de fraicheur, de plantations (arbres, plantes, points d'eau…) et l'amélioration des transports en commun sont également des solutions possibles pour anticiper les épisodes caniculaires. Par ailleurs, la généralisation des systèmes d'alerte précoce, associant services météorologiques et services sanitaires, pour indiquer la probabilité de la survenue d'un épisode caniculaire susceptible d'avoir des effets sur la santé est désormais une nécessité[21]. Diffuser l'information, sensibiliser et éduquer aux conséquences des vagues de chaleur est aussi une des clés de la réponse, notamment en milieu urbain. Enfin, protéger, grâce à un

---

[16] IPCC, "Impacts of 1.5 °C of Global Warming on Natural and Human Systems" *in Global Warming of 1.5 °C*, 2018.

[17] *Environmental Research Letters*, Volume 13, Number 12, December 2018.

[18] Le Centre Climat (https://www.climatecentre.org/) a été créé par la Croix-Rouge néerlandaise et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et est hébergé par la Croix-Rouge néerlandaise à La Hague en tant qu'organisme d'intérêt public. Sa mission principale est d'aider le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et ses partenaires à réduire les impacts des changements climatiques et des événements climatiques extrêmes sur les populations vulnérables. Il dispense essentiellement des conseils et met à disposition des outils pour les Sociétés nationales et leurs partenaires, encourage les échanges d'expérience, les formations et les soutiens techniques pour les volontaires Croix-Rouge Croissant-Rouge, délégués et responsables spécialisés dans la gestion des catastrophes et la santé.

[19] R. Singh, J. Arrighi, E. Jjemba, K. Strachan, M. Spires, A. Kadihasanoglu, *Heatwave Guide for Cities*, Red Cross Red Cressent Climate Centre, 2019.

[20] Une étude de Public Health England de 2014 met en avant l'influence des espaces verts sur la mortalité. van den Berg M, Wendel-Vos W, van Poppel M, Kemper H, van Mechelen W, Maas J. Health Benefits of Green Spaces in the Living Environment: A Systematic Review of Epidemiological Studies. Urban Forestry & Urban Greening. 2015;14(4):806-16.

[21] A titre d'exemple, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est un leader mondial dans l'approche FBF (forecast based financing) et a lancé ses premiers projets pilotes en 2013. Le financement basé sur les prévisions météorologiques est un mécanisme pour mobiliser des ressources en amont d'une catastrophe naturelle, permettant ainsi aux acteurs humanitaires d'agir avant que le désastre ne survienne afin de réduire ses impacts et de porter assistance aux personnes de manière plus efficace. Les praticiens du FBF utilisent les prévisions météorologiques et l'analyse des risques pour traquer les phénomènes météorologiques extrêmes. Si un événement climatique atteint un certain seuil défini et convenu en amont dans un protocole d'action précoce, des fonds sont automatiquement débloqués et des activités, identifiées au préalable et correspondant au niveau de dommages attendus, sont réalisées.

renforcement du système de santé, permet d'apporter une réponse adaptée en période de chaleur extrême.

Les risques climatiques au prisme des sciences sociales

Les effets des vagues de chaleur sont mortels, évitables et en augmentation dans le monde en raison du changement climatique. Ils se font le plus ressentir dans les villes, où ces épisodes ne représentent pas seulement un défi pressant aujourd'hui, mais deviendront encore plus meurtriers à mesure que les villes se développent et que le climat continue de changer. Les vagues de chaleur engendrent des crises humanitaires et sanitaires aux modes de gestion spécifiques et dont la multiplication, selon toute prévision, amènera ONG, États, entreprises, institutions internationales à gérer des volumes d'opération en forte croissance à l'avenir. Ce contexte nouveau conduit dès aujourd'hui les acteurs de la société civile, institutions internationales et pouvoirs publics locaux à repenser leur action dans l'optique d'une articulation plus poussée avec les objectifs du développement durable, et à opter pour des modes innovants de gestion des risques de catastrophes. Il est donc important de s'interroger sur ce que ces bouleversements environnementaux impliquent à la fois en termes de conséquences pour les populations et de conception et de pratique de l'action humanitaire[22].

La réduction des risques de catastrophes est définie comme les « efforts méthodiques visant à analyser et à gérer les causes [des catastrophes], notamment par une réduction de l'exposition aux aléas et de la vulnérabilité des personnes et des biens, une gestion rationnelle des sols et de l'environnement et l'amélioration de la préparation aux événements indésirables »[23]. L'adoption du cadre de Sendai 2015-2030 par l'instance onusienne de la réduction des risques de catastrophes – l'UNDRR (United Nations Office for Disaster Risk Reduction) – a permis de fixer des priorités et de reconnaître l'impact majeur des changements climatiques sur les populations.

Un des défis majeurs actuels consiste à élargir la gestion des risques de catastrophes, aujourd'hui cantonnée à la réponse et au relèvement, vers une approche plus intégrée incluant la préparation, la prévention et l'atténuation. En ce sens, il importe donc notamment de mieux comprendre et anticiper les conséquences des programmes d'aide actuels et d'y intégrer les perceptions du risque et capacités d'adaptation des populations. En effet, il est communément admis concernant les catastrophes naturelles que si les risques associés sont dus à des aléas peu maîtrisables, leur impact peut être atténué de plusieurs façons, notamment par une bonne préparation de la population. Cette préparation passe tout d'abord par la connaissance du risque et donc sa perception, ce qui nécessite une sensibilisation et une communication efficace, composante essentielle des programmes de réduction des risques de catastrophes dans le milieu humanitaire. Cependant, force est de constater qu'une population qui a connaissance d'un risque n'adapte pas toujours (adéquatement) son comportement pour y faire face.

---

[22] R. Singh, J. Arrighi, E. Jjemba, K. Strachan, M. Spires, A. Kadihasanoglu, *Heatwave Guide for Cities*, Red Cross Red Cressent Climate Centre, 2019 https://www.climatecentre.org/downloads/files/IFRCGeneva/RCCC%20Heatwave%20Guide%202019%20A4%20RR%20ONLINE%20copy.pdf

[23] Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Les données en cas de catastrophe : une perspective équilibrée » in CRED CRUNCH, n° 27, Bruxelles, 2012.

L'identification et l'analyse des caractéristiques sociodémographiques des populations à risque et des déterminants socioculturels qui influencent les comportements de prévention et de protection face aux risques naturels sont donc cruciales pour adapter les programmes de gestion des risques de catastrophes. Intégrer les logiques spécifiques de positionnement et d'adaptation aux catastrophes des populations vulnérables auprès desquelles les organisations d'aide humanitaire interviennent, permettrait d'avoir une action plus durable et plus efficace.

Or on ignore encore beaucoup de la façon dont les populations perçoivent les risques climatiques auxquels elles sont exposées, et les paramètres qui influent sur cette perception et l'adaptation des comportements. Aussi, pour le cas précis des vagues de chaleur, ce type de catastrophe est souvent laissé pour compte dans les systèmes d'alerte précoce existants et dans les autres efforts visant à réduire les effets des catastrophes. La mortalité due aux vagues de chaleur n'est souvent même pas comptée, et les impacts massifs sur les groupes vulnérables – dans les contextes les plus fragiles mais aussi dans les pays très développés – sont trop souvent ignorés.

L'objectif de l'appel est donc de permettre la compréhension de nouveaux modèles permettant d'envisager une action efficace de réduction des risques de vagues de chaleur et une amélioration de la résilience des populations dans une perspective de durabilité et dans le respect de leurs besoins et spécificités culturelles. Il invite à explorer les obstacles et perspectives d'une action dirigée localement et à proposer des pistes de réforme de la réponse humanitaire contemporaine. Les candidats sont particulièrement encouragés à aborder des exemples de meilleures pratiques, notamment celles répondant à une approche plus intégrée incluant la préparation, la prévention et l'atténuation, le lien entre l'action d'urgence et le développement, entre l'action humanitaire et l'action sociale. Une meilleure compréhension et une meilleure gestion de ce risque en rapide augmentation serait, pour la Fondation Croix-Rouge française et le consortium RC3, une contribution essentielle aux ambitions du Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge pour faire face à la crise climatique[24].

- Quels groupes sont les plus vulnérables aux vagues de chaleur dans les pays à revenu faible et intermédiaire, et quels sont les impacts différenciés de ces phénomènes sur chacun de ces groupes ?
- Comment ces différentes populations perçoivent-elles leur risque lié à la chaleur ? Quels sont les paramètres qui influent sur cette perception ? Quelle est la corrélation entre perception des risques et l'adaptation des comportements de prévention et de protection ?
- Quelles sont les dynamiques sociales en place pour prévenir cette vulnérabilité et les risques ? Quels sont les obstacles à l'accès à l'aide fournie en réponse aux vagues de chaleur ?

Zone géographique de recherche

Ce thème pourra être abordé en milieu urbain, dans une zone géographique comportant un ou plusieurs pays. La Fondation a identifié pour cet appel **9 pays prioritaires** :

[24] International Red Cross Red Cressent Movement, Ambitions to address the climate crisis, 2020. https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2020/02/Movement-Climate-Ambitions-2020-final.pdf

Bénin
Burkina Faso
Cameroun
Côte d'Ivoire
France métropolitaine et outre-mer
Gabon
Guinée
Sénégal
Togo

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

En dehors de France, l'accès au terrain sera conditionné par une évaluation précise des risques remise lors de la candidature et mise à jour avant le départ en prenant soin de vérifier au préalable les recommandations du MEAE français.

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50 % ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 mai 2021**.

Il n'existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires (hors France).

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.
D'une manière générale, les candidat.e.s doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;

- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 23 mai 2021 à minuit (heure de Paris)**.

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l'équipe, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l'équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ou, pour les futurs docteurs, une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 mai 2021** ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
8. une lettre de référence d'un responsable scientifique du candidat (optionnel)

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 08 avril 2021 au 23 mai 2021 à minuit (heure de Paris)**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature.
Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de

sélection, incluant le cas échéant des représentants du partenaire de l'appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **8 juillet 2021**.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat/e :
  - une **bourse de recherche individuelle de 17 000 euros** ;
  - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
  - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
    - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « Pratique & Humanités » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
    - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue ***Alternatives Humanitaires***
    - participation aux « **Rencontres de la Fondation** »
    - création d'un espace dédié à la recherche conduite sur le site de la Fondation
  - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
  - une adhésion d'un an à l'International Humanitarian Studies Association (**IHSA**)
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La gestion des financements accordés dans le cadre de projets collectifs conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, seul.e récipiendaire du financement.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des *working papers*.
- La période de recherche commence le **1er septembre 2021**, et au plus tard le **15 septembre 2021**. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 15 septembre 2021 doit être justifié et entraine un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou *working papers*, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entrainera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation.

Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.

- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrai(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

08 avril 2021	Lancement de l'appel à candidatures
23 mai 2021	Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris)
Juin 2021	Evaluation des candidatures
7 juillet 2021	Sélection par le Conseil d'administration de la Fondation
8 juillet 2021	Annonce des résultats par mail à tous les candidats
Juillet-Août 2021	Signature par le/la lauréat/e de la charte et de la convention d'attribution du financement
1er septembre 2021	Début de la recherche
1er septembre 2022	Fin de la recherche

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE
21 rue de la vanne
CS 90070
92126 Montrouge Cedex
+33(0)1 40 71 37 90
recherche@fondation-croix-rouge.fr